

DEMANDE D'AUTORISATION POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

UTILISATION

Ce formulaire est à compléter intégralement en deux exemplaires datés et signés afin de permettre la prise en compte de l'autorisation nécessaire à l'occupation du domaine public.

Il doit être retourné avec les pièces demandées par mail ou par voie postale aux adresses suivantes :

commune de VALLONS-DE-L'ERDRE 18 avenue Charles Henri de Cossé Brissac SAINT-MARS-LA-JAILLE 44540 VALLONS-DE-L'ERDRE

e.mail: amenagement.secretariat@vallonsdelerdre.fr

DÉLAIS

Afin de permettre la prise de l'arrêté municipal correspondant, le présent formulaire devra impérativement parvenir en Mairie, au plus tard, deux semaines avant la date de l'occupation souhaitée.

PIÈCES À RETOURNER

- le présent formulaire dûment complété, daté et signé
- le plan de l'espace demandé (si nécessaire)
- les photos de l'installation (si nécessaire)

ENGAGEMENTS DU DÉCLARANT

Les occupations du domaine public donnent lieu en principe à une application tarifaire votée en

Nom:
Date et signature (cachet):

DEMANDE D'AUTORISATION POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

<u>1 - DÉCLARANT</u>
Nom ou raison sociale :
Forme juridique :
Adresse :
Numéro de téléphone :
Adresse mail :
Nom et prénom du responsable :
2 - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
Adresse concernée par la demande :
<u>Durée du stationnement demandé :</u>
du au
de heures à heures heures
Nature du stationnement (faire un descriptif):
Surface:
Longueur:

COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE

18 Avenue Charles-Henri de COSSÉ BRISSAC • SAINT-MARS-LA-JAILLE • 44540 VALLONS-DE-L'ERDRE • Tél. 02 85 29 33 00

Courriel : contact@vallonsdelerdre.fr • site internet : www.vallonsdelerdre.fr

Nom:

Date et signature (cachet):